

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 13/11/2020

REFERENCE : MARS N°2020_103

OBJET : RECOMMANDATIONS D'ORGANISATION DES SOINS DANS UN CONTEXTE DE RESURGENCE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Pour action

☒ Établissements hospitaliers

☒ SAMU / Centre 15

Service(s) concerné(s) : Urgences, SAMU, ORL, Pneumologie, Réanimation, SMIT, Gériatrie, SSR, EHPAD,

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☒ SpF

☐ DGCS

☒ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

La dégradation des indicateurs épidémiques Covid sur le territoire national conduit chaque jour de nombreux patients à être hospitalisés pour cause de Covid-19. Le ministère des solidarités et de la santé, en collaboration avec plusieurs médecins des spécialités les plus concernées et en co-construction avec les conseils nationaux professionnels (CNP), les sociétés savantes, le CNUH et les ARS, a travaillé sur un corpus de recommandations intégrant également les avis les plus récents de la Haute autorité de santé (HAS) et du Haut conseil de la santé publique (HCSP).

Vous trouverez en accompagnement de ce message le document référence de « **recommandations d'organisation des soins dans un contexte de résurgence de l'épidémie de Covid-19** » ainsi que 9 fiches annexes relatives (1) à l'oxygénothérapie ; (2) aux considérations éthiques en lien avec le rebond épidémique ; (3) un référentiel d'outils pédagogiques pour les renforts Covid-19 ; (4) des recommandations actualisées pour la prise en charge des patients en réanimation et post-réanimation ; (5) pour la prise en charge des personnes âgées et personnes en situation de handicap ; (6) sur la mobilisation de l'HAD ; (7) le recours à la téléexpertise ; (8) le rôle des dispositifs d'appui à la coordination (DAC) et (9) un rappel sur la mobilisation des dispositifs de soins psychiatriques.

L'ensemble de ces recommandations a vocation à anticiper un éventuel dépassement du capacitaire disponible en soins critiques en maintenant l'égalité d'accès à un juste soin et en favorisant les alternatives à l'hospitalisation, à travers la **mise à disposition de propositions d'organisation et d'outils pratiques dans un contexte de reprise épidémique**.

Pour ce faire, la stratégie proposée repose à la fois sur le renforcement de tous **les leviers de prise en charge en amont de l'hôpital et en alternative à celui-ci afin d'éviter toute hospitalisation lorsque c'est possible** dans un contexte de forte tension du système hospitalier ; et sur la **fluidification des parcours hospitaliers des patients** en renforçant l'articulation entre la médecine de ville, la régulation médicale et les services d'urgence, l'hospitalisation conventionnelle, les soins critiques et les soins de suite et de réadaptation.

Ces deux axes combinés doivent permettre au système de santé de préserver son capacitaire en hospitalisation conventionnelle, notamment pour les soins urgents et non-programmés, et de mieux répartir la charge en soins entre unités de niveaux adaptés.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

Katia Julienne

Directrice générale de l'offre de soins

signé

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

signé

DIFFUSION RESTREINTE